

## SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES

### PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS DANS LE CADRE DU 5<sup>ÈME</sup> FORUM ANNUEL « FEMMES DEBOUT, FEMMES EN RÉSISTANCE »

Le Site-mémorial du Camp des Milles organise cette année une série d'événements, pour la cinquième édition de son forum annuel « Femmes debout, Femmes en résistance ».

Le lancement de ces actions aura lieu le jeudi 8 mars, date de la Journée Internationale des Droits des Femmes, par la diffusion d'un documentaire retraçant les différents combats de Simone Veil. Plus de 400 jeunes seront présents à cette projection qui sera suivie d'un débat.

Ce même jour, le site accueillera, en visite et séminaire, plus d'une centaine de femmes de la société civile.

Lundi 12 mars aura lieu le concours Denise Toros-Marter, du nom d'un des grands porteurs du projet du Site-mémorial, déportée à 16 ans à Auschwitz. Ce concours d'écriture, destiné aux scolaires, aura pour thématique :

« *Quels progrès, quels reculs pour les droits des femmes depuis la résistance ?* »

À l'issue de cette journée, Denise Toros-Marter, qui a fait de la transmission de la mémoire un outil de vigilance auprès des jeunes en particulier, témoignera et échangera avec eux.

D'autres rendez-vous citoyens autour de la thématique « *Femmes debout, Femmes en résistance* » seront organisés toute l'année par le Site-mémorial.

Parmi eux, une série d'actions à partir du mois d'avril avec le Conseil Départemental des Bouches du Rhône, destinées, d'une part, à des collégiens et, d'autre part, aux milieux civil et associatif.

Le Site-mémorial accueillera également une grande exposition avec l'association Femmes solidaires. Intitulée « *Ravensbrück, la force des Femmes* », elle a été réalisée à partir des récits et travaux de survivantes de Ravensbrück, le principal camp de concentration nazi pour femmes. Cette exposition n'est pas seulement un hommage aux milliers de femmes qui y furent déportées et enfermées dans des conditions atroces, mais aussi un outil pédagogique pour le grand public et pour le monde éducatif.

Ces événements, s'inscrivent dans le cadre des nombreuses missions et actions pédagogiques quotidiennes du Site-mémorial.

Ils illustrent la volonté de ce haut lieu de mémoire et d'éducation citoyenne, de rendre aussi hommage aux femmes parfois oubliées dans l'historiographie. En particulier, à celles qui surent résister aux tentatives d'abaissement et de déshumanisation, qui s'opposèrent à l'engrenage des extrémismes conduisant au pire, qui surent, par leurs gestes parfois simples mais courageux et efficaces, lutter contre la barbarie et aider les victimes.

Parmi elles, figurent Marie-Jeanne Boyer, Nelly Bartoloni, Alice Manen, Georgette Donnier et Françoise Donadille, reconnues « *Justes parmi les nations* » pour leurs actions de sauvetage en faveur des internés et déportés du Camp des Milles. Leurs noms et leurs histoires sont présentés sur un Mur des Actes Justes qui clôt la visite du Site-mémorial, et dans une allée des Justes inaugurée en septembre 2017, dans le cadre des commémorations des 75 ans des Déportations et Résistances au Camp des Milles.



#### Contacts presse :

**DINESH TEELUCK**

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0)6 78 99 74 63 ou +33 (0)4 42 39 17 11

**SÉVERINE CANTINI**

severine.cantini@campdesmilles.org

+33 (0)7 77 48 06 79 ou +33 (0)4 42 39 17 11

## A PROPOS DU SITE-MEMORIAL DU CAMP DES MILLES :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation – 1939-1942 – encore intact) et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

### Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

### Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.